

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL



DATE DE LA CONCERTATION	Jeudi, 25 Novembre 2021 08:00 GMT +00:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Concertation régionale sur les systèmes alimentaires du site de Ségou
COORDONNATEUR	Dr Djibril BAGAYOKO
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/49614/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Mali

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

58

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0 0-18 23 19-30 22 31-50 11 51-65 2 66-80 1 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

42 Homme 16 Femme 0 Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

10	agriculture/cultures	3	Éducation	3	Soins de santé
3	Pêche et aquaculture	1	Communication	2	nutrition
8	Élevage	6	Transformation des aliments	4	Gouvernement national ou local
2	Agroforesterie	2	Commerce alimentaire, marchés	0	Utilitaires
3	Environnement et écologie	2	Industrie alimentaire	3	Industrie
4	Commerce	1	Services financiers	1	Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

6	Petite / moyenne entreprise / artisan	7	Travailleurs et syndicats
0	Grande entreprise nationale	0	Membre du Parlement
1	Société multinationale	3	Autorités locales
5	Petit exploitant	7	Gouvernement et institution nationale
6	Exploitant moyen	0	Communauté économique régionale
3	Grand exploitant	0	Nations Unies
4	Organisation non gouvernementale locale	0	Institution financière internationale
0	Organisation non gouvernementale internationale	1	Fondation privée / Partenariat / Alliance
4	Peuple autochtone	9	Groupe de consommateurs
0	Science et université	2	Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES ?

La concertation sur les systèmes alimentaires du site de Ségou a regroupé 7 régions (Bandiagara, Dioïla, Douentza, Mopti, San, Ségou et Sikasso) sur 19. Elle a regroupé une soixantaine de participants durant la journée du 25 Novembre 2021 sous le leadership du gouverneur de la région de Ségou avec ses services techniques, administratives. Les thématiques traitées ont été les 5 pistes d'action et deux ateliers thématiques. Atelier thématique 1 : Atelier de capitalisation de l'expérience malienne de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE et le Projet de Gestion Durable des Terres et des Eaux) en lien avec le renforcement des systèmes alimentaires. Atelier thématique 2 : Atelier de capitalisation de l'expérience malienne en matière de la sécurité sanitaire des aliments et de l'alimentation saine (moins salé, moins sucré, et moins huileux) dans les zones rurales, péri urbaines et urbaines en lien avec le renforcement des systèmes alimentaires. Deux outils ont été utilisés. Le model défis et la méthode d'évaluation participative avec 5 questions : Question 1 : Avons-nous accompli ce que nous avons prévu de faire par thématique ? Question 2 : Qu'avons-nous appris de cette expérience de mise en œuvre de la thématique au Mali (sur ce qui marche et sur ce qui ne marche pas) ? Question 3 : Avons-nous fait œuvre utile durant ces années de mise en œuvre ? Question 4 : Que Changerons nous d'ici 2030 pour renforcer les systèmes alimentaires surtout au niveau locale (PDESC) par thématique ? Question 5 : Comment comptons-nous utiliser les résultats de cet atelier thématique ? Le processus de concertation s'est déroulé en trois phases : - L'introduction des travaux de groupe autour des éléments (présentation sur le système alimentaire, le model défis, l'approche de l'évaluation participative des thématiques, les mandats des travaux de groupe - Les travaux de groupe sur les 2 ateliers thématiques et les 5 pistes d'action qui ont été marqués par les discussions avec le respect des 7 principes - La restitution des travaux de groupe.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

Lors des travaux de groupe la facilitation a permis de gérer le temps et de mettre le focus sur les 7 principes : Agir sans délai : Le renforcement des systèmes alimentaires (SA) pour le Mali est de la 1ère urgence pour réduire significativement la pauvreté, l'insécurité alimentaire, nutritionnelle avec un travail décent. Prendre des engagements : Avec la culture de responsabilité de renforcement des SA jusqu'au niveau déconcentré et décentralisé. Respecter : A travers l'écoute de l'ensemble des acteurs présents en vue de prendre en compte leurs besoins essentiels pour avoir un système alimentaire durable et résilient d'ici 2030. Prendre acte de la complexité des enjeux : La grande diversité de la problématique du renforcement des SA requière des analyses spécifiques par secteurs et par niveau administrative pour proposer des approches adéquates et adaptées aux besoins et au contexte spécifique de chaque zone. Les concertations présentent cette opportunité pour forger le partenariat autour de la gestion de la problématique liées aux SA Associer toutes les parties prenantes : Le profil des acteurs des régions participantes a été faite en vue de satisfaire au mieux ce besoin de faire participer toutes les parties prenantes. Le Mali a une grande expérience de l'approche multi acteurs, multi-sectorielle car il dispose depuis 2013 des plates formes multisectoriels depuis le niveau central jusqu'au niveau décentralisé. Les concertations sur les SA ont permis de renforcer ces acquis. Compléter l'action des autres parties prenantes : Le renforcement des SA se fera en s'inscrivant dans les politiques et stratégies de lutte pour la croissance et la réduction de la pauvreté pour l'atteinte des 17 ODD à travers le CREDD 2019-2023, avec les PTF Instaurer la confiance : La vision du Mali qui est « un Mali reconnu comme le grenier de l'Afrique de l'Ouest et avec des grandes potentialités agrosylvopastorales dans toutes les communes, cercles et régions ne peut se faire sans confiance qui sera surtout baser sur la bonne gouvernance avec ses 4 pratiques clés.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Les conseils à donner aux autres Coordinateurs de concertations sur l'évaluation des principes d'engagement sont relatifs dans un premier temps à l'aspect organisation et le facteur temps, c'est-à-dire : - Prendre suffisamment de temps pour la phase préparatoire ; - Informer à temps les participants au moins une semaine avant l'atelier ; - Envoyer les TDR et autres documents à l'invitation et à temps ; - Augmenter la durée de l'atelier de 2-3jours pour assortir un travail fiable ; - Décentraliser l'atelier dans les différentes régions ; - Revoir la durée de la concertation au moins 2 jours ; - Maintenir le caractère inclusif et participatif de tous les secteurs sensibles aux systèmes alimentaires; - Cadrer les thématiques selon les spécificités et réalités du milieu. - Remettre documents finaux de la concertation aux participants.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui



Non

L'atelier dans sa globalité a été organisé par le ministère de la santé et du développement social à travers la cellule de coordination de la nutrition en suivant quelques droites lignes à savoir: L'élaboration des termes de références (TDR), formulation et mobilisation d'une équipe de facilitateur composée de cinq cadres, identification et choix sur une localité pour la tenue de l'atelier, formulation et acheminement des lettres d'invitation pour les parties prenantes (Administration, participants). Après l'étape administrative l'équipe de facilitateur a procédé à l'élaboration d'un projet d'agenda pour bien cadrer l'atelier, la révision documentaire (les termes de références des concertations sur les systèmes alimentaires, les deux thématiques, les cinq pistes d'actions...). Déroulement des travaux de l'atelier des concertations régionales sur les systèmes alimentaires : En outre les participants ont reçu des cahiers de participants dans la salle (chemises, blocks notes, bic, copie des cinq pistes d'actions et copie de l'agenda). Ouverture officielle de l'atelier : Elle a été marquée par l'intervention du Conseiller au développement du gouverneur de la région de Ségou qui a d'abord salué et souhaité la bienvenue au nom du gouverneur de la région aux participants et à l'équipe de facilitateur pour leur disponibilité, suivi par les mots de bienvenue du représentant du Directeur Régional de la Santé de Ségou. Enfin le Conseiller au développement du gouverneur de la région de Ségou a déclaré ouvert les travaux de l'atelier à la date du jeudi vingt et cinq novembre 2021. A la suite de ces deux interventions, il y a eu la présentation des participants à travers un tour de table. Les participants ont observé la pause-café comme prévu dans l'agenda de l'atelier. D'abord, il y a eu la présentation des termes de références (TDR) sur les systèmes alimentaires et l'introduction sur les systèmes alimentaires. La présentation des deux thématiques et une série de discussion. Pour les travaux de groupes sur les deux thématiques les 5 questions de l'évaluation participative ont été utiliser . Les facilitateurs ont procédé à la répartition des participants en deux grands groupes entre deux salles, chaque groupe était composé d'un président ou une présidente, un rapporteur et les membres. La thématique 1 a été traité par le groupe 1 et la thématique 2 a été traité par le groupe 2. Restitution des travaux de groupes thématiques : après les travaux chaque groupe a présenté ses résultats, après une discussion et propositions d'amélioration les résultats ont été validés par des acclamations cela a été suivi par la pause déjeuner. Introduction des pistes d'action du système alimentaire Les cinq pistes d'actions ont été présentées et expliquées de manière édifiante par l'équipe de facilitation pour la compréhension des participantes et participants. Les facilitateurs ont procédé à la répartition des participants en cinq groupes de travail entre cinq salles, afin de traiter respectivement les pistes d'actions. Les travaux de la concertation régionale sur les systèmes alimentaires ont pris fin vers 17h50mn. En plus du model défis de Management Sciences for Health de USAID qui a été utilisé pour les 5 pistes d'action; la méthode évaluation participative avec ses 5 questions a été utilisée pour les 2 ateliers thématique. A savoir: Question 1 : Avons-nous accompli ce que nous avons prévu de faire par thématique ? Question 2 : Qu'avons-nous appris de cette expérience de mise en œuvre de la thématique au Mali (Sur ce qui marche et sur ce qui ne marche pas) ? Question 3 : Avons- nous fait œuvre utile durant ces années de mise en œuvre ? Question 4 : Que Changerons nous d'ici 2030 pour renforcer les systèmes alimentaires surtout au niveau locale (PDESC) par thématique ? Question 5 : Comment comptons -nous utiliser les résultats de cet atelier thématique ?

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Les journées de concertations régionales de Ségou ont regroupé outre Ségou, les régions de Douentza, Bandiagara, Mopti, San, Sikasso, Koutiala et Dioïla. Elles ont enregistré la participation effective des dites régions sauf Koutiala. Ces concertations avaient comme objet de proposer une feuille de route détaillée des actions pour la mise en œuvre des systèmes alimentaires durables prenant en compte la chaîne d'approvisionnement alimentaire, l'environnement alimentaire et le comportement des consommateurs en vue de contribuer à la participation de qualité du Mali au sommet International des systèmes alimentaires du système des Nations Unies. Il s'agissait spécifiquement de (i) Présenter le contexte général du renforcement des systèmes alimentaires au Mali ; (ii) Présenter des efforts de renforcement des systèmes alimentaires du gouvernement du Mali et ses partenaires techniques et financiers face aux crises multiformes qui sévissent au Mali depuis plus d'une décennie ; (iii) Accélérer l'atteinte des divers résultats de renforcement des systèmes alimentaires maliens en assurant une cohérence, Alignement/ mainstreaming, Complémentarité et la synergie entre les politiques sectorielles et multisectorielles existantes (Politique de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, Politique de Protection Sociale, Politique Nationale de Nutrition) et entre les mécanismes de coordination existants ; (iv) Echanger sur les principes clés du renforcement des systèmes alimentaires à travers des portes d'entrée ou de sortie comme : la chaîne d'approvisionnement alimentaire ; l'environnement alimentaire et le comportement des consommateurs, la création de l'emploi, la lutte contre la pauvreté, la promotion du genre, le changement climatique, les rôles et responsabilités de chaque partie prenante dans la mise en œuvre des systèmes alimentaires durables ; (v) Concevoir une feuille de route détaillée du renforcement des systèmes alimentaires durables.

Pour réaliser efficacement l'objet de ces concertations de Ségou, un examen complet des Systèmes Alimentaires a été fait à travers des travaux de groupe sur deux thématiques que sont (1) capitalisation de l'expérience malienne de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE et le Projet de Gestion Durable des Terres et des Eaux) en lien avec le renforcement des systèmes alimentaires. (2) capitalisation de l'expérience malienne en matière de la sécurité sanitaire des aliments et de l'alimentation saine (moins salé, moins sucre, et moins huileux) dans les zones rurales, péri urbaines et Urbaines en lien avec le renforcement des systèmes alimentaires.

Aux termes de ce double exercice participatif multisectoriel facilités par l'équipe de facilitation nationale des résultats enregistrés ont été obtenus en prenant en considération la situation spécifique des 08 régions du groupe de Ségou en termes de données géographiques, environnementales, climatiques, économiques, organisationnelle ; sociales. C'est ainsi que des propositions pertinentes et réalistes ont été formulées par le groupe de Ségou. Ces propositions contribueront à alimenter la position du Mali lors du sommet Mondial sur les systèmes alimentaires.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|---|---------------------------|
| ✓ Finance | ✓ Politique |
| ✓ Innovation | ✓ Données et preuves |
| ✓ Droits de l'homme | ✓ Gouvernance |
| ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | ✓ Compromis |
| | ✓ Environnement et climat |

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Piste 1 :

Intensifier le reboisement par la plantation d'arbres de préférence fruitiers ; Aménager et sécuriser des marres ; Utiliser adéquatement les matériels agricoles ; Protéger les berges du fleuve Niger ; Interdire le dragage du fleuve lors de l'exploitation de l'or ; Favoriser l'installation des jeunes par l'accompagnement en matériels de travail.

Piste 2 :

Identifier les barrières en vue d'élaborer le cadre de changement de comportement pour des modes de consommation durables ; Améliorer la synergie entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire d'une part et, entre les acteurs, qui interviennent sur les mêmes filières et chaînes de valeur d'autre part ; Promouvoir les bonnes pratiques alimentaires pour éviter les gaspillages à tous les niveaux de la chaîne alimentaire ; Promouvoir l'Energie verte dans le renforcement des systèmes alimentaires durables et résilients au Mali; Renforcer le financement durable pour l'aménagement des périmètres Agricoles et la maîtrise totale des eaux ; Développer des mécanismes de transformation, de conservation et stockage durable des aliments à forte valeur nutritive d'Agriculture en lien avec les modes de consommation durables ; Promouvoir les bonnes pratiques AIC (Agriculture Intelligente face au climat) ; Renforcer la compétence des paysans dans l'utilisation rationnel des intrants ; Renforcer la capacité des producteurs en transformation primaire ; Renforcer la capacité des agriculteurs par l'accompagnement en acquisition de matériels de travail ;

Piste 3

Améliorer le financement de la recherche pour stimuler une production respectueuse de la nature à tous les niveaux de la chaîne de valeur; Renforcer les capacités de résilience des communautés et des collectivités pour une production respectueuse de la nature ; Renforcer la capacité de productions pour consommation pour les petits producteurs permettant l'accès à une alimentation nutritive sans perdre la biodiversité ; Promouvoir des activités de gestion durables des terres et des eaux depuis le CREDD 2019-2023 jusqu'au niveau des PDESC ; Renforcer l'utilisation rationnelle des pesticides et des engrais chimiques; Promouvoir les cultures biologiques en valorisant les produits agro écologiques; Renforcer les capacités des femmes et des filles dans la promotion de l'agro écologie ;Vulgariser les énergies renouvelable, les foyers améliorés et l'utilisation des gaz.

Piste 4 :

Rendre accessible les terres agricoles aux femmes et aux jeunes; Appliquer effectivement la loi d'Orientation Agricole et Foncière; Intensifier l'aménagement des terres agricoles; Renforcer les capacités des acteurs sur les techniques culturelles; Organiser des cadres concertations entre les différents acteurs; Favoriser la création des unités de transformation; Tirer parti des systèmes sociaux de protection sociale en vue de réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec un travail décent; Renforcer l'accès des petits producteurs aux intrants et équipements 11 renforcer institutionnellement les OP, Renforcer les capacités de rendement des filières en faveur des femmes et des jeunes pour l'autoproduction; Développer des chaînes de valeurs pour des produits à forte valeur nutritive d'Agriculture et des produits forestiers non ligneux; Favoriser l'accès des parcelles aux femmes, jeunes.

Piste 5

Utiliser les données historiques de la gestion des crises pour prévenir les crises alimentaires et nutritionnelles, les chocs et les stress dans les zones à risques; Tirer parti des systèmes sociaux de protection sociale en vue de réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec un travail décent en accélérant la mise en œuvre du RAMU, l'accès des petits producteurs aux intrants et équipements ; renforcement institutionnelle OP, le renforcement des capacités suite aux crises; Mettre en place des groupes d'autodéfenses (formation et dotation) ; Renforcer et encadrer la capacité les forces autodéfenses sur terrain, Améliorer l'articulation entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire d'une part et, entre les acteurs, qui interviennent sur les mêmes filières et chaînes de valeur d'autre part; Renforcer l'engagement du secteur privé pour les systèmes alimentaires durables et résilients; Renforcer les pratiques de la bonne gouvernance de l'approche multisectorielle et multi acteurs des systèmes alimentaires durables et résilients, Renforcer le plateau technique de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, Réduire considérablement le taux d'intérêt des prêts accordés aux femmes par les institutions financières.

Thématique1: gestion intégrée des ressources en eaux

Initier des projets Hydro-agricole sur toute l'étendue du territoire surtout Douentza, Dioila, San et Badiangara; Initier des projets programmes de plantation d'arbre ; Encourager l'investissement personnel ; Faire la promotion de nouvelle technique de culture ; Promouvoir la transformation des produits Agricoles ; Multiplier les unités de transformation des produits Agricoles ; Valoriser l'agriculture intensive ; Diminuer l'utilisation des engrais chimiques ; Multiplier les retenues d'eau ; Développer la pisciculture, l'apiculture et l'aquaculture ; Promouvoir la production de la fumure organique ; Promouvoir l'entreprise Agricole familiale ; Diminuer le coût de la redevance eau.

Thématique1: sécurité sanitaire des aliments

Homologuer des produits phytosanitaires pour les producteurs ; Utiliser rationnellement des produits chimiques; Vulgariser les bonnes pratiques de poste récolte/conditionnement

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION

Piste 1 :

Intensifier le reboisement par la plantation d'arbres de préférence fruitiers ; Aménager et sécuriser des marres ; Utiliser adéquatement les matériels agricoles ; Protéger les berges du fleuve Niger ; Interdire le dragage du fleuve lors de l'exploitation de l'or ; Favoriser l'installation des jeunes par l'accompagnement en matériels de travail.

Piste 2 :

Identifier les barrières en vue d'élaborer le cadre de changement de comportement pour des modes de consommation durables ; Améliorer la synergie entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire d'une part et, entre les acteurs, qui interviennent sur les mêmes filières et chaînes de valeur d'autre part ; Promouvoir les bonnes pratiques alimentaires pour éviter les gaspillages à tous les niveaux de la chaîne alimentaire ; Promouvoir l'Énergie verte dans le renforcement des systèmes alimentaires durables et résilients au Mali ; Renforcer le financement durable pour l'aménagement des périmètres Agricoles et la maîtrise totale des eaux ; Développer des mécanismes de transformation, de conservation et stockage durable des aliments à forte valeur nutritive d'Agriculture en lien avec les modes de consommation durables ; Promouvoir les bonnes pratiques AIC (Agriculture Intelligente face au climat) ; Renforcer la compétence des paysans dans l'utilisation rationnel des intrants ; Renforcer la capacité des producteurs en transformation primaire ; Renforcer la capacité des agriculteurs par l'accompagnement en acquisition de matériels de travail.

Piste 3

Améliorer le financement de la recherche pour stimuler une production respectueuse de la nature à tous les niveaux de la chaîne de valeur ; Renforcer les capacités de résilience des communautés et des collectivités pour une production respectueuse de la nature ; Renforcer la capacité de productions pour consommation pour les petits producteurs permettant l'accès à une alimentation nutritive sans perdre la biodiversité ; Promouvoir des activités de gestion durables des terres et des eaux depuis le CREDD 2019-2023 jusqu'au niveau des PDESC des communes, cercles et régions ; Renforcer l'utilisation rationnelle des pesticides et des engrais chimiques ; Promouvoir les cultures biologiques en valorisant les produits agro écologiques ; Renforcer les capacités des femmes et des filles dans la promotion de l'agro écologie ; Vulgariser les énergies renouvelables, les foyers améliorés et l'utilisation des gaz.

Piste 4

Rendre accessible les terres agricoles aux femmes et aux jeunes ; Appliquer effectivement la loi d'Orientation Agricole et Foncière ; Intensifier l'aménagement des terres agricoles ; Renforcer les capacités des acteurs sur les techniques culturelles ; Organiser des cadres concertations entre les différents acteurs ; Favoriser la création des unités de transformation ; Tirer parti des systèmes sociaux de protection sociale en vue de réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec un travail décent ; Renforcer l'accès des petits producteurs aux intrants , Renforcer les capacités de rendement des filières en faveur des femmes et des jeunes pour l'autoproduction ; Développer des chaînes de valeurs pour des produits à forte valeur nutritive d'agriculture, d'élevage, de la pêche et des produits forestiers non ligneux ; Favoriser l'accès des parcelles aux femmes et jeunes.

Piste 5

Utiliser les données historiques de la gestion des crises pour prévenir les crises alimentaires et nutritionnelles, les chocs et les stress dans les zones à risques ; accélérer la mise en œuvre du RAMU, l'accès des petits producteurs aux intrants et équipements ; renforcement institutionnelle OP, le renforcement des capacités suite aux crises ; Mettre en place des groupes d'autodéfenses (formation et dotation) ; Renforcer et encadrer la capacité les forces autodéfenses sur terrain, Améliorer l'articulation entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire et, entre les acteurs ; Renforcer l'engagement du secteur privé pour les systèmes alimentaires durables et résilients ; Réduire considérablement le taux d'intérêt des prêts accordés aux femmes

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Au cours des concertations régionale du groupe de Ségou, trois points majeurs de divergence ont émergé essentiellement. Ils sont relatifs à :

- La volonté politique,
- Le coût de la redevance eau,
- La pertinence et la pérennisation des projets.

S'agissant de la volonté politique certains participants trouvaient qu'elle n'est pas suffisante pour impulser l'élan nécessaire en vue d'avoir les résultats escomptés.

Face à ce point de vue, il a été opposé le fait que la volonté politique se caractérise par la prise des mesures législatives, règlementaires, les directives, ou autres orientations sous forme de document de politique, la mobilisation des ressources de l'Etat pour l'action, la mobilisation des partenaires techniques et financiers, visant à donner une suite aux engagements des autorités. Or dans le contexte malien les domaines inclus dans le Système alimentaire sont nantis de politiques, de plans, de textes, d'existence de partenaires, ont été les arguments pour indiquer qu'il n'y a pas de manque de volonté politique.

Pour la redevance eau, la divergence résidait dans l'appréciation du coût. Dans la zone Office du Niger, il est de 60 000 Fcfa/ha/saison, ce qui s'avère élevé pour certains participants et serait à l'origine de la limitation d'exploitation des rizières pour certains exploitants à pouvoir d'achat déjà faible.

Certains autres participants ont trouvé que le montant est même dérisoire compte tenu du coût élevé de l'aménagement qui résulte de son utilisation. En synthèse l'atelier a convenu de voir à la baisse cette redevance compte tenu du pouvoir d'achat des paysans et surtout du faible rendement actuel des champs mais aussi de la volonté de l'Etat à promouvoir ce secteur. Concernant les Projets de développement, le point de divergence était en rapport avec leur pérennisation, leur pertinence.

Ainsi compte tenu du constat général selon lesquels les projets de développement ne sont pas pérennes, certains participants ont trouvé qu'il faut changer la façon de faire en impliquant les bénéficiaires depuis la conception et tenant compte de leur priorité. D'autres participants ont suggéré de prévoir obligatoirement dans la conception de chaque projet de développement la stratégie de sa pérennisation.

Dans tous les cas pour éviter cette insuffisance, il a été recommandé d'initier désormais les projets de développement dans les plans de développement social et économique de la commune (PDSEC).

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

PIÈCES JOINTES

- **liste de présence**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2022/02/LISTE-DE-PRESENCE-SEGOU.pdf>